



DÉPARTEMENT de la
Côte d'Or

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 16 novembre 2023

DATE DE CONVOCATION

10 novembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le **seize novembre** à dix-huit heures trente,
Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Patrice ESPINOSA**, Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.

Étaient présents : M. Patrice ESPINOSA, M. Gilles BRACHOTTE, M. Jean-Pierre COLOMBERT, M. Vincent CROUZIER, M. Vincent DANCOURT, Mme Nathalie SEGUIN, Mme Zineb HEMAIRIA, M. Guy MORELLE ([pouvoir de M. Martial PARIZOT](#)), M. Jean-Luc AUCLAIR ([pouvoir de M. Dominique CHOPPIN](#)), M. Benjamin BONIN ([suppléant de M. François BIGEARD](#)), M. Daniel CHETTA, Mme Maïté COUBAT, Mme Marie-Françoise DUPAS, Mme Marie-Paule FONTAINE ([pouvoir de Mme Maryline GRANDIOWSKY](#)), M. Jean-Marc FRELIH, M. Simon GEVREY, M. Dominique JANIN, M. Paul MURANO ([pouvoir de M. Olivier GAUTHRON](#)), M. Bernard NAVILLON, Mme Monique PINGET, M. Emmanuel PONTILLO, M. Jean-Emmanuel ROLLIN ([pouvoir de Mme Sylvie CHASTRUSSE](#)), M. Bernard SOUBEYRAND, M. Jérôme THEVENEAU ([pouvoir de M. Martial MATHIRON](#)), M. Claude VERDREAU.

Étaient absents : Mme Nathalie ANDREOLETTI, Mme Bernadette BERGER ([suppléante de M. Martial PARIZOT](#)), M. François BIGEARD ([suppléé par M. Benjamin BONIN](#)), Mme Anne-Sophie BOISSON, Mme Sylvie CHASTRUSSE ([pouvoir à M. Jean-Emmanuel ROLLIN](#)), M. Dominique CHOPPIN ([pouvoir à M. Jean-Luc AUCLAIR](#)), Mme Carole CLAUDEL-SALOMON, M. Jean-Marie FERREUX ([suppléé par Mme Laurence SCHERRER](#)), M. Olivier GAUTHRON ([pouvoir à M. Paul MURANO](#)), Mme Maryline GRANDIOWSKY ([pouvoir à Mme Marie-Paule FONTAINE](#)), M. Martial MATHIRON ([pouvoir à M. Jérôme THÉVENEAU](#)), Mme Christine NIRLO, M. Martial PARIZOT ([pouvoir à M. Guy MORELLE](#)), Mme Laurence SCHERRER ([suppléante de M. Jean-Marie FERREUX](#)).

Secrétaire de séance : Monsieur Vincent DANCOURT, 4ème Vice-président délégué à l'Aménagement du Territoire, à la Mobilité, aux Transports et à la Transition énergétique.

16/11/2023/04

NOMBRE DES MEMBRES EN EXERCICE : 36
PRÉSENTS : 25
VOTANTS : 31

Objet : Modification du tableau des effectifs n°07/2023 – création de postes au titre des avancements de grade pour 2023

Vu, l'article L313.1 du Code Général de la Fonction Publique qui dispose que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la Collectivité ou de l'Établissement,

Vu, l'arrêté N°2022/08/47 portant établissement des Lignes Directrices de Gestion (LDG) de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise,

Considérant qu'il appartient au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services,

Les membres du Conseil Communautaire sont informés qu'il n'y a pas eu d'avancement de grade en 2021. En 2022, 12 agents ont bénéficié d'un avancement de grade.

Pour l'année 2023, ce sont 17 avancements de grade qui sont proposés pour 28 agents remplissant les conditions d'ancienneté.

AGIR POUR NOTRE TERRITOIRE ET UN AVENIR DURABLE

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise – 12 rue Ampère - BP 53 - 21110 GENLIS

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30

Téléphone 03 80 37 70 12 – Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr

Vu, l'avis favorable de la 3^{ème} Commission (Finances, Personnels, Moyens Informatiques, Modernisation de l'Administration), réunie le 07 novembre 2023,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de créer les emplois permanents suivants à compter du 1^{er} décembre 2023 :
 - Agents titulaires pour la filière Animation (catégorie C)
 - Adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps complet,
 - Adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps complet,
 - Adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps complet,
 - Adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps complet,
 - Adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à 25H00 annualisées,
 - Adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps complet,
 - Adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps complet,
 - Adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à 06H18 annualisées (06.30H),
 - Adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps complet.
 - Agents titulaires pour la filière Administrative (Catégorie C)
 - Adjoint administratif principal 2^{ème} classe à temps complet,
 - Adjoint administratif principal 1^{ère} classe à temps complet.
 - Agents titulaires pour la filière Technique (Catégorie C)
 - Adjoint technique principal 2^{ème} classe à 26H40 annualisées (26.67H),
 - Adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps complet,
 - Adjoint technique principal 2^{ème} classe à 24H21 annualisées (24.35H),
 - Adjoint technique principal 2^{ème} classe à 23H33 annualisées (23.55H),
 - Adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps complet.
 - Agents titulaires pour la filière Sportive (Catégorie B)
 - Éducateur Activités Physiques et Sportives (APS) principal 1^{ère} classe à temps complet.
- **APPROUVE** la modification, en conséquence, du tableau des effectifs,
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait conforme,

Fait à GENLIS, le 16 novembre 2023

Patrice ESPINOSA

Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise,
Maire d'IZIER

AGIR POUR NOTRE TERRITOIRE ET UN AVENIR DURABLE

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise – 12 rue Ampère - BP 53 - 21110 GENLIS
Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30
Téléphone 03 80 37 70 12 – Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr